

DU LUNDI 31 AOUT 2015



MAIRIE
DE
VILLEDIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Élisabeth Bertrand ; Sylvie Bouffiès ; Mireille Dieu, première adjointe suppléante pour le Maire empêché ; Roselyne Giraudel ; Claude Cellier ; Ludovic Girard ; Daniel Labit-Barthalois ; Jean-Laurent Macabet ; Gérard Martin, deuxième adjoint ;

Étaient excusés : Étienne Renet, quatrième adjoint, qui a donné pouvoir à Gérard Martin ; Olivier Sac-Delhomme, troisième adjoint, qui a donné pouvoir à Daniel Labit-Barthalois ; Samuel Charpentier qui a donné pouvoir à Mireille Dieu.

Séance ouverte à 20 h 30.

1. DELIBERATION SUR LA MAISON PYTHOUD

Écriture interne comptable concernant la recette de la vente de la maison Pythoud de 85 000 € : 70 000 € sortis de l'actif et 15 000 € de plus-value. Les frais s'élèvent à environ 2 000 €.

Voté à l'unanimité.

2. DELIBERATION SUR L'AFFECTATION DE LA CONTRACTUALISATION

Le Conseil Départemental soutient les collectivités dans la réalisation de leurs projets d'investissements au travers de la mise en place de la contractualisation. Cette aide financière du Conseil Départemental aux collectivités est mise en place pour plusieurs années et allouée chaque année par le biais d'avenants.

Il convenait pour le Conseil municipal de déterminer l'affectation de l'avenant à la contractualisation pour l'année 2015.

L'avenant à la contractualisation 2015 sera affecté à la réfection des voies et chemins suivants :

- Chemin de la Montagne et Chemin de Saint-Laurent : 14 320 € HT, contractualisation de 10 024 €.
- Impasse Jacomet : 16 700 € HT, contractualisation de 11 690 €.
- Chemin du Devès : 5 670 € HT, contractualisation de 3 969 €.
- Chemin de la Girelle : 2 700 € HT, contractualisation de 1 890 €.
- Le reste de l'avenant, 22 038.57 € HT et 15 427 € de contractualisation, sera réparti sur d'autres voies nécessitant une intervention.

Voté à l'unanimité.

3. URBANISME

- PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Domaine « La Ferme des Arnaud E.A.R.L. » a déposé un permis de construire le 18.08.2015 pour la construction d'un hangar agricole destiné à la vinification.

- DECLARATION PREALABLE

Monsieur James Ludlam a déposé une déclaration préalable le 1^{er} juillet 2015 pour la création d'un garage, chemin de Puyméras.

Monsieur Jean-Louis Sylvestre a déposé une déclaration préalable le 4 août 2015 pour l'agrandissement d'un abri de jardin, rue des Garcins.

Monsieur Jérémy Favier a déposé une déclaration préalable le 21 août 2015 pour la construction d'une piscine, quartier Pied Gut.

4. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

- SUIVI DE LA PROCEDURE DE REVISION ALLEGEE DU P.L.U.

Monsieur Ludovic Girard, en charge de la commission urbanisme, informe le Conseil Municipal que la procédure de révision alléguée suit son cours. Un projet de dossier d'enquête publique vient d'être réalisé.

- LOCAL COMMERCIAL DU VILLADEÏ

Madame Sylvie Bouffiès informe le Conseil Municipal que le local du Villadeï est à la location. À ce jour une demande a été faite pour les locaux et nous restons dans l'attente d'une réponse. Daniel Labit-Barthalois a contacté l'entreprise Machado pour le fonctionnement du volet roulant et a contacté également le plombier Xavier Borel pour l'installation des sanitaires.

- VOIRIES ET LOCAUX MUNICIPAUX

Suite à l'apparition de moisissures dans un logement social situé au-dessus de l'école, Daniel Labit-Barthalois nous informe qu'une V.M.C. a été installée. Des travaux de peinture seront également effectués courant septembre 2015.

Concernant le Chemin du Devès, dégradé par l'orage de juillet dernier, l'entreprise Bertrand doit intervenir pour sa rénovation dès le 1^{er} septembre 2015. En attendant, la commune a posé des panneaux de signalisation indiquant le danger.

Jean-Laurent Macabet nous signale qu'il a établi une liste de tous les chemins de Villedieu rénovés et devant faire l'objet d'une rénovation. Il nous informe que 7 à 8 kilomètres de chemins ont été rénovés, 16 à 18 kilomètres ont été goudronnés.

Il reste environ huit kilomètres de voirie à rénover, le prix de cette rénovation s'élevant à 50 € le mètre linéaire environ.

- C.C.A.S., AFFAIRES SOCIALES

Élisabeth Bertrand nous informe que suite à la décision du C.C.A.S. et à la commission du C.C.A.S. de Vaison-la-Romaine, un renouvellement pour la boutique alimentaire a été effectué pour l'un des administrés.

- AFFAIRES SCOLAIRES

Roselyne Giraudel informe le Conseil Municipal que la rentrée scolaire du mardi 1^{er} septembre s'est bien déroulée. Il est rappelé que les « Temps d'Accueil Périscolaires » (T.A.P.) ont désormais lieu le mardi et le vendredi de 15 h 00 à 16 h 30. Plusieurs activités sont prévues telles que du théâtre, des échecs, la bibliothèque, etc.

L'école compte pour l'année scolaire 2015-2016 un effectif de 63 élèves ainsi répartis :

- 27 maternelles.
- 20 CP/CE1/CE2.
- 16 CM1/CM2.

Concernant le site de l'école, des encarts devront être mis en place afin d'indiquer certaines activités.

- FINANCES

Gérard Martin nous informe que la mairie a procédé à l'acquisition d'un scanner qui s'avérerait indispensable pour répondre aux objectifs de dématérialisation imposés par les services de l'État afin de faciliter la transmission de documents entre ces services et les collectivités.

Gérard Martin nous informe également que la « Dotation Globale de Fonctionnement » (D.G.F.) 2015, allouée aux collectivités et établie de manière forfaitaire, affiche pour cette année une baisse de 23 % par rapport à la D.G.F. 2014.

5. QUESTIONS DIVERSES

La commune entrera prochainement en contact avec les organisateurs du Téléthon pour déterminer ce que la commune peut faire durant l'édition 2015.

Le Conseil municipal a donné son accord à Madame Marie Salido pour mettre à sa disposition la Salle Pierre Bertrand, pour des cours de danse aux Villadéens, les jeudis de 18 h 00 à 21 h 00, à partir du 24 septembre 2015, et ce jusqu'au 9 juin 2016.

La séance est levée à 23 h 30.